



LE CONTACT



Volume 39- Numéro 3

Site internet : www.spsern.lacsq.org

Novembre 2019

Dans ce numéro :

Petite citation	1
CNESST	1
Formations CNESST	1
Dépôt des demandes sectorielles	2
Fonds de solidarité	2
Formation retraite (2 heures)	2



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

Stéphanie Tremblay
Vice-présidente à la
trésorerie et au secrétariat

Louise Damphousse
Vice-présidente aux
relations du travail

Sylvie Bacon
Vice-présidente aux
communications et à la
CNESST



Petite citation

On apprend les choses que l'on vit !

CNESST

En cas d'accident ou de maladie au travail, voici ce qu'il faut savoir :

Il faut aviser rapidement votre employeur. Il a des obligations envers vous et vous envers lui. Vous devez compléter le rapport d'accident et d'incident, le même jour où l'évènement s'est produit.

Il est important de consulter rapidement un médecin et assurez-vous de lui mentionner que votre blessure est survenue au travail afin qu'il vous remettre une attestation CNESST.

N'oubliez pas de réclamer vos remboursements de médicaments à la CNESST. Vous êtes remboursé à 100% et cela n'affectera pas vos assurances collectives.

Il est très important de faire parvenir toutes les copies au bureau du SPSERN à Madame Sylvie Bacon au 450-432-3883.

Formations CNESST

Une nouveauté! Nous nous joignons au Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord (SERN) pour trois (3) formations portant sur la santé et la sécurité au travail. Ces formations sont données par un conseiller en sécurité sociale de la CSQ.

Ces formations aura lieu à la Salle Robert-Gauthier aux bureaux SERN au 601, rue Fournier à St-Jérôme.

Voici les sujets et les dates :

- ✓ Jeudi 5 décembre 2019 16h30 à 18h30 sur les balises légales en cas de crises physique d'une personne en crise, secteur de l'éducation.
- ✓ Mardi 11 février 2020 16h30 à 18h30 sur la prévention de la violence au travail.
- ✓ Mardi 17 mars 2020 16h30 à 18h30 sur le harcèlement psychologique.

Pour y participer, vous devez vous inscrire au SPSERN en téléphonant à Madame Sylvie Bacon au (450) 432-3883 ou au SERN au 450-436-1153.



Dépôt des demandes sectorielles

Les commissions scolaires, comme toutes les entreprises de production de biens ou de services au Québec, doivent de plus en plus s'intéresser à la notion de « bonheur au travail ». La simple satisfaction des employés et employées n'est plus la norme standard de référence. La relève commande plus de considération, de souplesse et de mesures d'intégration. La vision du travail et de son organisation doit être revue afin d'assurer les liens essentiels entre les donneurs de services et les élèves, ceux qui reçoivent ces services.

Lors du dernier Conseil fédéral des négociations, le 15 octobre dernier, les propositions syndicales finales ont été adoptées en fonction de six thèmes représentatifs des préoccupations et des revendications des membres de la FPSS-CSQ :

- ✓ L'attraction et la rétention du personnel
- ✓ La valorisation et la stimulation de l'emploi
- ✓ La mobilité du personnel
- ✓ Les perspectives d'avenir et les promotions
- ✓ La révision de certaines conditions de travail
- ✓ Le rehaussement salarial sectoriel



La réussite de cette ronde de négociations passe par la mise en place de conditions de travail, de mesures et de solutions significatives et durables en matière de reconnaissance, d'intégration et de flexibilité. Le personnel de soutien des commissions scolaires doit pouvoir occuper des emplois de qualité pour assurer un service de qualité aux élèves.

Fonds de solidarité



Un représentant des Fonds de solidarité FTQ ira dans votre milieu, voici quelques dates. Prenez note que les dates de décembre seront dans le prochain contact.

Novembre 2019

14 novembre : École à l'Unisson

18 novembre : École Mer et Monde

20 novembre : École secondaire de Mirabel

21 novembre : Centre de formation du transport routier / École aux Quatre-Vents

25 novembre : École à l'Orée-des-bois / École de la Croisée-des-champs / École des Hautbois

26 novembre : École St-André

27 novembre : École de la Volière / École Ste-Anne

28 novembre : École de la Fourmilière

29 novembre : École St-Alexandre / École Mariboisé

Attention ! Depuis quelques années la popularité grandissante envers les Fonds de solidarité FTQ a pour effet d'atteindre le plafonnement d'émission d'actions en versement unique de plus en plus tôt. Si la tendance se maintient, il est fort probable que d'ici la fin novembre il sera trop tard !

Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec Madame Louise Damphousse au 450-432-3883.

Formation retraite (2 heures)

Une petite formation de deux (2) heures sur la retraite aura lieu le 11 décembre 2019 de 16 h 30 à 18 h 30, au Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord, au 601 Fournier Saint-Jérôme.

Pour vous inscrire vous pouvez communiquer avec nous au 450-432-3883 ou au SERN 450-436-1153.